



Concurrence déloyale ou pas ?

Par palavas

Bonjour,

J'ai un salon de coiffure avec deux coiffeuses et un coiffeur. Un grand salon concurrent a voulu me le racheter à un prix que j'ai trouvé trop bas et j'ai refusé l'offre. Ma coiffeuse (la meilleure) et mon coiffeur ont démissionné récemment et j'ai appris que mon concurrent les avait débauchés. Une action en concurrence déloyale a-t-elle des chances d'aboutir ? A mon avis, mon concurrent veut ma perte. J'ai raison ou je me fais un film ?

Par jury34

Bonjour,

A moins que les contrats de travail de vos anciens salariés comportaient des clauses de non concurrence, vous ne pouvez rien faire.

Cordialement